

FORMULAIRE DE RÉSERVATION SCOLAIRES

4 novembre 2025 – 9 janvier 2026

Formulaire de réservation à retourner dûment complété au musée par email.

IMPORTANT : Merci d'envoyer un bulletin par classe et par demande.

Si vous souhaitez venir le même jour qu'un de vos collègues ou prendre deux prestations le même jour pour des questions de transport, il faut envoyer vos formulaires dans le même mail.

***CHAMPS OBLIGATOIRES**

***Nom de votre établissement :** _____

***Adresse :** _____

***Code postal :** _____ **Ville :** _____

***Tél. fixe :** _____

Responsable du groupe :

***Nom :** _____ **Prénom :** _____ **Fonction :** _____

***Tél. mobile :** _____

***Email :** _____

***Niveau de la classe :** _____

Nombre d'élèves (une seule classe par activité) : _____

Nombre d'accompagnateurs : _____ (élémentaires : à partir du 14^e élève, 1 accompagnateur supplémentaire par tranche de 7 élèves ; collège : à partir du 20^e élève, 1 accompagnateur supplémentaire par tranche de 10 élèves) / lycée : 2 accompagnateurs)

DROIT DE PAROLE

Visite libre et sans médiateur

Durée 1h

Sélectionnez l'espace souhaité :

Attention il n'est pas possible de réserver en même temps deux groupes dans le même espace.

- ☐ Granet XX^e, collection Jean Planque (groupe limité à 25, accompagnateurs compris) – Chapelle des Pénitents blancs
- ☐ Archéologie de l'Égypte ancienne et d'Entremont
- ☐ Collections du XIV^e au XVIII^e siècle
- ☐ Galerie de sculpture
- ☐ Peinture française du XIX^e siècle
- ☐ Donation Meyer, de Cézanne à Giacometti **à partir du 16 décembre 2025**

Sélectionnez le créneau souhaité :

Du 4 novembre 2025 au 9 janvier 2026, vous souhaitez venir, du mardi au vendredi :

Le : _____ à :

☐ 13h ☐ 13h30 ☐ 14h ☐ 14h30 ☐ 15h ☐ 15h30 ☐ 16h ☐ 16h30

Ou le : _____ à :

☐ 13h ☐ 13h30 ☐ 14h ☐ 14h30 ☐ 15h ☐ 15h30 ☐ 16h ☐ 16h30

INFORMATIONS PRATIQUES :

Droit d'entrée : gratuit pour tous les établissements

Tarif pour les établissements scolaires situés sur et en dehors du territoire du Pays d'Aix :

Droit de parole : 1h – Gratuit

Réservations : 04.42.52.88.32 (choix 2)
granet-reservation@mairie-aixenprovence.fr

Site internet : www.museegranet-aixenprovence.fr



L'utilisation des informations relevées est conforme à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données nominatives vous concernant.

1

AVANT L'ARRIVÉE AU MUSÉE

? LA RÉSERVATION

Afin de maintenir la qualité de nos prestations d'accueil des classes, toute visite (parcours, droit de parole, parcours autonome et ateliers) doit faire l'objet d'une réservation.

Le délai pour les demandes de visites guidées (par un médiateur du musée ou en droit de parole), est de **10 jours minimum**.

PROCÉDURE DE RÉSERVATION

Toute demande de visite se fait en renseignant le formulaire accessible suite à la lecture de cette charte.

Une fois la réservation prise en compte, le service réservation envoie un devis par email. Sans retour du devis signé avec la mention « Bon pour accord » au minimum 7 jours avant votre venue, votre visite sera susceptible d'être annulée.

En cas d'annulation, il convient de contacter le service des réservations le plus rapidement possible.

LE NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS

La sortie scolaire doit obligatoirement être encadrée par 2 adultes au moins (l'enseignant + un adulte*). *L'adulte peut être un autre enseignant, un aide éducateur, un agent territorial spécialisé d'école maternelle (ATSEM), un parent ou un bénévole.

Les AVS et AESH sont toujours en plus du nombre d'accompagnateur autorisé. Merci de le préciser dans votre formulaire.

Maternelle : À partir du 8ème élève,

1 accompagnateur supplémentaire par tranche de 4 élèves.

Primaire : À partir du 14ème élève,

1 accompagnateur supplémentaire par tranche de 7 élèves.

Collège : À partir du 20ème élève,

1 accompagnateur supplémentaire par tranche de 10 élèves

Lycée : Pas d'accompagnateur supplémentaire

2

L'ARRIVÉE DU GROUPE AU MUSÉE

➔ DÉBUT DES VISITES

L'arrivée de la classe au musée doit se faire **30 minutes avant l'heure de début de visite**.

Seul le responsable du groupe se présente à l'accueil / billetterie du musée afin de récupérer les billets pour l'ensemble de la classe. Il fait ensuite rentrer sa classe dans le musée.



RESPECT DES HORAIRES

En cas de retard, la durée de visite peut être écourtée en fonction de l'importance du retard ou la visite guidée peut être annulée si d'autres classes/groupes sont prévus sur le créneau suivant.

En cas d'avance, la classe devra patienter jusqu'à l'horaire convenu.

3

DANS LE MUSÉE

i DÉROULEMENT DES VISITES & ACCUEIL DES GROUPES

Les visites doivent commencer à l'heure.

Une fois passé le contrôle de sécurité, les élèves pourront déposer leurs affaires au vestiaire dans un casier prévu à cet effet. La clef est confiée à l'enseignant le temps de la visite. Cette clef devra être remise au personnel d'accueil une fois la visite terminée.

À noter : Seuls les crayons à papier sont autorisés.



LE RÔLE DES ACCOMPAGNATEURS

Les accompagnateurs sont responsables de chaque élève à l'intérieur du musée et doivent veiller à la bonne tenue de la classe.

Pour ce faire, ils sont priés de suivre leur classe pendant toute la durée de la visite.

✎ LES RÈGLES À RESPECTER

IL EST INTERDIT DE • toucher les œuvres, s'appuyer ou s'asseoir sur le mobilier d'exposition • courir dans le musée • boire ou manger au sein du musée en dehors des lieux prévus à cet effet • d'utiliser des stylos ou feutres (seuls les crayons à papier sont autorisés)

IL EST IMPORTANT DE • respecter la quiétude des lieux • avoir une attitude correcte tant vis-à-vis du personnel de l'institution que des autres visiteurs • ne pas gêner les autres visiteurs • lever la main avant de répondre